

ATTACHEMENT 4.2 – VALIDATION DE PRINCIPE

1. Planification et validation de principe

SPC peut évaluer le soumissionnaire classé au premier rang à l'aide de la validation de principe suivante. SPC peut également décider de ne pas effectuer cette validation pour une raison quelconque.

- a) Établir un environnement de développement dans l'infrastructure des ordinateurs centraux du Canada.
 - a. Préparer un plan de mise en œuvre lié à la validation de principe et au calendrier. Effectuer la mise en œuvre d'une validation de principe et une mise à l'essai réussie de la validation.

- b) En fonction de la validation de principe :
 - a. Préparer un plan de mise à l'essai et le faire examiner aux fins de rétroaction.
 - b. Élaborer les critères de réussite.
 - c. Exécuter des scénarios d'essai en fonction du plan d'essai.
 - d. Corriger les bogues.
 - e. Produire des documents concernant les rapports sur les essais.
 - i. Confirmer que la solution est sur la bonne voie et qu'elle répond aux exigences établies, avec rétroaction à l'entrepreneur au sujet de tout problème, le cas échéant.
 - f. Rédiger et présenter un rapport définitif sur la mise en œuvre.
 - i. Confirmer de façon définitive que la solution répond aux exigences établies, avec rétroaction au fournisseur au sujet de tout problème subsistant, le cas échéant.

2. Mise en œuvre de la validation de principe

2.1 Calendrier et niveau d'effort estimé (répartition du travail)

2.1.1: Calendrier de la phase de validation de principe :

Les tâches doivent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants :

Tâches	Calendrier
b) Établir un environnement de développement dans l'infrastructure des ordinateurs centraux du Canada. <ol style="list-style-type: none"> a. Préparer un plan de mise en œuvre lié à la validation de principe et au calendrier. b. Installer et configurer les outils de production de rapports. c. Effectuer la mise en œuvre d'une validation de principe pour la production de rapports relative aux ordinateurs centraux. 	Environ 8 semaines
c) En fonction de la validation de principe : <ol style="list-style-type: none"> a. Préparer un plan de mise à l'essai et le faire examiner aux fins de rétroaction. b. Élaborer les critères de réussite. c. Exécuter des scénarios d'essai en fonction du plan d'essai. d. Corriger les bogues. e. Produire des documents concernant les rapports sur les essais. <ol style="list-style-type: none"> i. Confirmer que la solution est sur la bonne voie et qu'elle répond aux exigences établies, avec 	Environ 4 semaines

<p style="text-align: center;">rétroaction à l'entrepreneur au sujet de tout problème, le cas échéant.</p> <p>f. Rédiger et présenter un rapport définitif sur la mise en œuvre.</p> <p style="padding-left: 20px;">i. Confirmer de façon définitive que la solution répond aux exigences établies, avec rétroaction au fournisseur au sujet de tout problème subsistant, le cas échéant.</p>	
---	--

Durée totale de la validation de principe : environ 12 semaines

3. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES AU SUJET DES PRODUITS LIVRABLES

A – Documents

1. **Plan de mise en œuvre de la validation de principe** : Élaborer un plan lié à la validation de principe qui comprend un calendrier et des produits livrables qui confirment la conformité des produits et les résultats prévus.
2. **Mise en œuvre complète de la solution de production de rapports relative aux ordinateurs centraux** : préparer un plan de projet et une analyse des risques pour la mise en œuvre complète de la solution de production de rapports relative aux ordinateurs centraux. Ce plan de projet doit être mis à jour chaque semaine afin de faire en sorte qu'on utilise les lignes directrices adéquates en matière de gestion de projet et qu'elles soient disponibles au Canada.
3. Fournir le plan de mise en œuvre proposé décrivant les étapes requises d'un point de vue technique et fonctionnel en matière de ressources humaines (approche progressive).
4. Créer des documents concernant un examen de la sécurité (ESA) et gérer les risques critiques ou élevés présentés.
5. Présenter les recommandations et les produits livrables finaux au responsable technique de SPC et au secteur de service de la Division des opérateurs d'ordinateur central, et intégrer la rétroaction, le cas échéant.
6. **Plan d'essai** : Préparer un plan d'essai qui décrit l'approche de la mise à l'essai devant faire l'objet d'un examen et devant être approuvée avant le début de la mise à l'essai.
7. Créer un rapport d'essai définitif sur les résultats. Ce rapport doit être examiné après l'achèvement de la mise à l'essai.
8. **Rapport de clôture** : Préparer des rapports d'étape hebdomadaires décrivant les travaux terminés, les travaux prévus et les défis rencontrés. En plus des stratégies et des plans mentionnés précédemment, l'entrepreneur préparera un rapport de clôture résumant le projet et comprenant des recommandations. Tenir et mettre à jour un calendrier de projet et une production de rapports qui comportera :
 - i. Des rapports hebdomadaires;
 - ii. Des rapports ponctuels.

B – Établissement de l'environnement :

9. Concevoir, déployer et valider la solution de production de rapports relative aux ordinateurs centraux dans un environnement de développement et d'essai des ordinateurs centraux de SPC :
 - i. Offrir un soutien technique à l'environnement, au besoin.

4. RESSOURCES EXIGÉES OU TYPES DE RÔLES À REMPLIR

Entrepreneur

- a) Toutes compétences techniques nécessaires à la réalisation de cette validation de principe (établissement de l'environnement, conception, sécurité, bases de données, documents et mise à l'essai);
- b) Une personne désignée (p. ex. un chargé de compte) qui sera la principale personne-ressource de SPC;
- c) La production de rapports continus sur les progrès pour la validation de principe (rapports hebdomadaires et rapports ponctuels).

SPC – Canada

- a) Le Canada déterminera les rôles afin de permettre une sécurité fondée sur les rôles pour la solution.
- b) Le Canada donnera l'accès aux ressources nécessaires à l'installation de l'environnement.
- c) Le Canada effectuera l'évaluation et le suivi du projet, et il fournira des renseignements à la haute direction.
- d) Les partenaires opérationnels de SPC vérifieront les résultats de l'exécution.
- e) Les experts techniques de SPC (conseillers techniques, chefs d'équipe, développeurs) recevront de la formation du fournisseur ainsi que des conseils à propos de la solution.

5. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères évalués afin d'obtenir une réussite :

ID	Description de l'exigence cotée	Critère d'évaluation	Résultat
CC1	Confirmation que la validation de principe respecte toutes les exigences obligatoires ciblées dans l'EDT de la DP.	Fondé sur la capacité de la validation de principe à respecter toutes les exigences obligatoires.	RÉUSSITE / ÉCHEC
CC2	Confirmation que la validation de principe respecte tous critères évalués indiqués par le fournisseur dans sa réponse à la DP.	Faire en sorte que la validation de principe respecte tous critères utilisés afin d'attribuer la DP.	RÉUSSITE / ÉCHEC